

„ sonnés comme autant d'énigmes, dont elles  
 „ ne fauroient deviner le mot ; un style bril-  
 „ lant & figuré, est plus propre à les éblouir  
 „ qu'à les éclairer ; & c'est sans doute pour  
 „ cela, que la mere vertueuse qui a composé  
 „ ces Lettres, s'est contentée d'y mettre du  
 „ naturel & du sentiment, & a mieux aimé  
 „ les rendre touchantes & instructives, que  
 „ piquantes & recherchées. „



*Mémoire sur l'origine, l'imprescriptibilité, les caractères distinctifs des différentes espèces de dîmes, & sur la présomption légale de l'origine ecclésiastique de toutes les dîmes tenues en fief ; par Mr. Lanjuinais fils, avocat en parlement de Bretagne, & docteur-régent en droit canon des facultés de Rennes. A Paris, chez Belin. 1786. 1 vol. in-8°. de 270 pag. Prix 3 liv.*

\* 15 Août  
 1785, p. 582.

Q Uoique nous aïons sur cette matiere des ouvrages assez complets & que depuis peu elle ait été traitée encore à fond \*, on s'accorde à donner à M<sup>r</sup>. Lanjuinais des éloges mérités. De la méthode, de l'analyse, des discussions exactes, éclairées du flambeau de l'histoire, se font remarquer dans ce Mémoire qu'on ne doit pas confondre avec toutes ces rapsodies qu'on décore du même titre, & où des avocats, au lieu de faits bien présentés, de loix citées à propos, de moyens sagement discutés, mettent de l'esprit